

Décision

Générale

colonial

Décision n° 198 Hôpital, Infirmerie

n° 198

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 133 du 01/12/1907

Date de publication
7 novembre 1907

Date du numéro
1 décembre 1907

TEXTE INTÉGRAL

les infirmiers Cattane, Ali et l'aide cuisinier Herci sont licenciés de leur emploi à compter du 1er novembre, Le nommé Moussa Dankali est nommé inlirmier à l'infirmerie de Djibouti à la solde mensuelle de 50fr. Le nommé Hassen est nommé infirmier ordinaire à la solde mensuelle de 30 fr. La présente décision aura son effet à compter du 1er novembre.